

BULLETIN OFFICIEL

AFFICHAGE PUBLIC

SITE : www.venthone.ch/Actualités

ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Venthône soumet à l'enquête publique les demandes présentées par :

- M. François Kohli & Mme Monique Tamburrino à Venthône par le bureau d'architecture BECSA à Crans-Montana pour la construction d'une annexe véranda à la maison existante au lieu dit « Tsambau », parcelle n° 1697, plan n° 4 (ch. De Zamboy 5), zone de villas 0.30, coordonnées 606'557/128'348.
- Mme Pascale & M. Christophe Compain à Venthône par le bureau d'architecture Renggli Architectes à Sierre pour la construction d'une villa familiale avec panneaux photovoltaïques au lieu dit « Retana », parcelle n° 489, plan n° 4 (rte de Retana), zone de villas 0.30, coordonnées 606'732/128'583.
- M. Roland Berclaz à Venthône pour la construction d'une cabane de jardin au lieu dit « Retana », parcelle n° 523, plan n° 4 (rte de Malacor 12), zone de villas 0.30, coordonnées 606'840/128'520.
- M. Christopher O'Connell à Sierre par le bureau d'architecture Areal Sàrl à Sierre pour la construction d'une maison d'habitation (résidence principale) au lieu dit « Tsambau », parcelle n° 495, plan n° 4 (rte de Malacor), zone de villas 0.30, coordonnées 606'858/128'620.

Les dossiers y relatifs peuvent être consultés aux jours et heures d'ouverture du bureau communal.
Les oppositions ou remarques éventuelles doivent être adressées à l'Administration communale, dans les 30 jours qui suivent la présente publication.

L'Administration communale

Venthône, le 9 février 2018